

LES ENJEUX D'ACCESSIBILITÉ DU TRANSPORT PAR CÂBLE AÉRIEN

Un mode de transport encore peu répandu en France, en milieu urbain, mais qui se développe (projets Téléo et Papang mis en service en 2022).

→ Assurer l'accessibilité de ces nouveaux systèmes de transports urbains en s'appuyant sur les retours d'expériences et les bonnes pratiques des autres modes de transport urbains.



La station CHU sur Téléo : les piliers renferment les ascenseurs d'accès ©Tisséo.



Signalétique tactile à la station UPS du Téléo - Toulouse ©Tisséo.

LES ENJEUX D'ACCESSIBILITÉ DU TRANSPORT PAR CÂBLE AÉRIEN :

- L'accessibilité jusqu'à la station (qui peut être située sur une butte).



Câble 1 - Station Emile Zola ©Île-de-France Mobilités.



Station du Câble 1, cheminements autour de la station. Les distances sont proches des 200 m et peuvent présenter une pénibilité pour les PH/PMR. Île-de-France Mobilités a donc prévu des assises tout au long des cheminements pour limiter la pénibilité.

La localisation des stations ne peut être déterminée à l'unique prisme de l'accessibilité, les contraintes techniques étant nombreuses selon le terrain d'implantation

LES ENJEUX D'ACCESSIBILITÉ DU TRANSPORT PAR CÂBLE AÉRIEN :

- L'accessibilité dans la station (qui peut être aménagée en élévation), et jusqu'à la cabine (qui peut être, selon les cas, en mouvement lors de l'embarquement).



La station CHU sur Téléo : les piliers renferment les ascenseurs d'accès ©Tisséo.



Signalétique tactile à la station UPS du Téléo - Toulouse ©Tisséo.



La Réunion, cabine à quai, face à la zone de descente (quai avec une bande d'éveil de vigilance).

LES ENJEUX D'ACCESSIBILITÉ DU TRANSPORT PAR CÂBLE AÉRIEN :

- L'accessibilité de la cabine elle-même.



Ébauche cabine Câble 1 avec les différents équipements et aménagements @Île-de-France Mobilités.

UN GUIDE DE RECOMMANDATIONS À PARAÎTRE

Une démarche initiée en 2022 par la DMA et copilotée avec le Cerema pour élaborer un guide de recommandations (à paraître), avec l'ensemble des acteurs concernés (>130 acteurs) :

Services de l'Etat, AOM, constructeurs, opérateurs de transport, bureaux d'études, architectes, associations de personnes handicapées et PMR...

